

**L'ASSURANCE SANTÉ
DES ANIMAUX
RECOMMANDÉE PAR LA SPA**
UN GAGE DE QUALITÉ ET DE SOLIDARITÉ



Mon Animal Generali

Ce contrat essentiel couvre les dépenses de santé de votre chien et/ou de votre chat pour profiter de lui pendant de nombreuses années.

3 FORMULES EN FONCTION DE VOS BESOINS

Toutes nos formules comprennent :




un forfait prévention pour couvrir les dépenses courantes non liées à une maladie ou un accident (visites annuelles de contrôle, vaccins, soins antiparasitaires, stérilisation et alimentation thérapeutique). Sans aucune franchise, quelle que soit la formule ;

une garantie qui couvre les frais de vétérinaire en cas de maladie ou d'accident ;

de nombreux services d'assistance en cas d'imprévu ;

en option un capital décès en cas de maladie ou d'accident.

3 formules en fonction des plafonds et des taux de prises en charge :

| |  Formule Prudente |  Formule Rusée |  Formule Avisée |
|--|--|---|--|
| Plafond annuel de remboursement du forfait prévention | 30 €/an | 40 €/an | 60 €/an |
| Aucune franchise | | | |
| Taux de prise en charge des frais de soins à la suite de maladie ou d'accident : | 60 % | 80 % | 90 % |
| Plafond annuel : | Jusqu'à 1 200 €/an | Jusqu'à 1 600 €/an | Jusqu'à 2 000 €/an |
| Franchise* | 0 € | 20 €* | 60 €* |
| Capital décès | 200 € | 400 € | 600 € |

* Une seule franchise par année d'assurance quel que soit le nombre de consultations réalisées dans l'année.

LES + DU CONTRAT

Prise en charge des frais de :

- médecines douces (acupuncture, homéopathie etc.) ;
- rééducation fonctionnelle et prothèses orthopédiques ;
- traitements lourds (chimiothérapie, radiothérapie) ;
- détartrage thérapeutique.

Une franchise annuelle* (hors formule sans franchise) ;

Remboursement sous 3 jours maximum sous réserve d'avoir communiqué l'ensemble des éléments nécessaires.



DE NOMBREUX SERVICES D'ASSISTANCE

Europ Assistance vous accompagne pour faire face aux événements imprévus



Téléconseil :

en cas d'inquiétude sur la santé de votre chien ou chat, mise en relation avec un réseau de vétérinaires disponible tous les jours de 8h à 22h, pour vous renseigner ou poser un prédiagnostic.



Aide à la recherche et récupération de votre animal

s'il s'est échappé (contact des refuges, gendarmeries, frais d'annonce). Une fois votre animal retrouvé, prise en charge des frais de transport pour le récupérer ou de garde temporaire si nécessaire.



Aide à la garde de votre animal

si vous êtes hospitalisé ou immobilisé de façon imprévue.



Transport chez le vétérinaire

pris en charge si vous êtes dans l'incapacité de l'accompagner (déclaration en situation de dépendance*, hospitalisation ou immobilisation).



Séances avec un éducateur animalier

Jusqu'à 200 € pris en charge, si votre animal semble présenter un trouble comportemental diagnostiqué par un vétérinaire.

*L'état de dépendance du bénéficiaire doit être consolidé et permanent. Il est reconnu par le médecin traitant qui délivre une attestation de dépendance.

LE REMBOURSEMENT EN PRATIQUE

Quelques exemples de remboursements pour vous aider à choisir la formule qui vous convient :

Prévisibles - Dépenses soins courants : 60 €

Visite annuelle de contrôle + vaccin



Sans Assurance



Formule Prudente



Formule Rusée



Formule Avisée

| Forfait prévention (Prise en charge) | Sans Assurance | Formule Prudente | Formule Rusée | Formule Avisée |
|--------------------------------------|----------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| | | 30 € sans franchise | 40 € sans franchise | 60 € sans franchise |
| Remboursement | 0 € | 30 € | 40 € | 60 € |
| Reste à charge | 60 € | 30 € | 20 € | 0 € |

Imprévisibles - Dépenses maladie ou accident : 1 050 €

Opération chirurgicale 1 000 €

Forfait journalier hospitalisation 50 €



Sans Assurance



Formule Prudente



Formule Rusée



Formule Avisée

| Taux de prise en charge | Sans Assurance | Formule Prudente | Formule Rusée | Formule Avisée |
|-------------------------|----------------|---------------------|---------------------------|--------------------------|
| | | 60 % sans franchise | 80 % 20 €/an de franchise | 90 % 60€/an de franchise |
| Remboursement | 0 € | 630 € | 820 € | 885 € |
| Reste à charge | 1 050 € | 420 € | 230 € | 165 € |

La franchise s'applique uniquement lors de la première consultation réalisée dans l'année d'assurance. Si une deuxième consultation est nécessaire pendant cette période, aucune autre franchise ne sera appliquée.

DES SERVICES DIGITAUX

POUR VOUS FACILITER LE QUOTIDIEN

Rendez-vous sur votre espace client et votre application Mon Generali disponibles **24 h/24 et 7 j/7**.



- Accédez à votre contrat.
- Demandez et consultez vos remboursements.

Dénomination sociale / Nom : _____

Adresse : _____

Tel : _____ e-mail : _____

N°Orias* : _____

* Mention obligatoire pour les agents/courtiers

UN PARTENARIAT SOLIDAIRE AVEC LA SPA



Generali soutient la cause animale :

contribuez au sauvetage d'un animal mal traité ou abandonné.

Generali finance les besoins essentiels d'un chien ou d'un chat de son arrivée au refuge de la SPA jusqu'à son adoption pour toute souscription d'un contrat Mon Animal Generali.

L'assurance recommandée par la SPA, un gage de qualité et de solidarité !



Chaque année, faute de moyens suffisants pour couvrir les frais vétérinaires, certains propriétaires d'animaux se voient contraints d'abandonner leur animal.

Vous avez opté pour l'adoption responsable en accueillant un chien ou un chat de la SPA au sein de votre famille, offrez-lui également une longue vie en bonne santé en souscrivant une assurance santé Mon Animal Generali.



Mon Animal Generali couvre les chats et les chiens à vie si le contrat est souscrit avant ses 7 ans.

Information non-contractuelle à caractère publicitaire. Les garanties peuvent donner lieu à exclusions, limitations et franchises. Pour connaître le détail, l'étendue et les conditions de garanties, reportez-vous aux dispositions générales et particulières du contrat. La souscription d'un contrat ou de certaines garanties demeure soumise à nos règles d'acceptation des risques.

Generali Iard - SA au capital de 94 630 300 euros.
Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris - Siège social : 2, rue Pilet Will - 75009 Paris.
Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le n°026.

